

## **RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**PRESENTS:**

**Elus municipaux :** Annie COUTUREAU (Co-Présidente élue), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire), Nicole GRAVAT (Adjointe au Maire).

**Membres conseil de quartier :** Paul BERTHOME, Michel BOURDEAU, Gilles BRUNET, Alain CHAUVET, Joël CUEILLE, Michel FENIOUX, Dominique GALLO, Philippe GUILLEMOTEAU, Marie-France PERRON, Damien PETIT, Aimée RANGEARD, Ludovic RIVIERE, Aurélien SALMON, Yann SIOHAN, Laurent SIRE, Valérie UZANU.

**Excusés :** Rose-Marie NIETO (conseillère municipale), Maryvonne ARDOUIN (conseillère municipale déléguée), Yvon BRUNET, Anne-Marie IMBERT, Denis MIETTON

**Absents :** Valérie DUPIN, Philippe DORAY, Eric FREMENTEAU, Karine RANGEARD.

**Agents municipaux :** Bénédicte GABRIEL, Assistante des conseils de quartier (Direction des Vies participatives).

**Public :** 8 personnes.

---

### **Ouverture de la séance à 20h**

Ordre du jour :

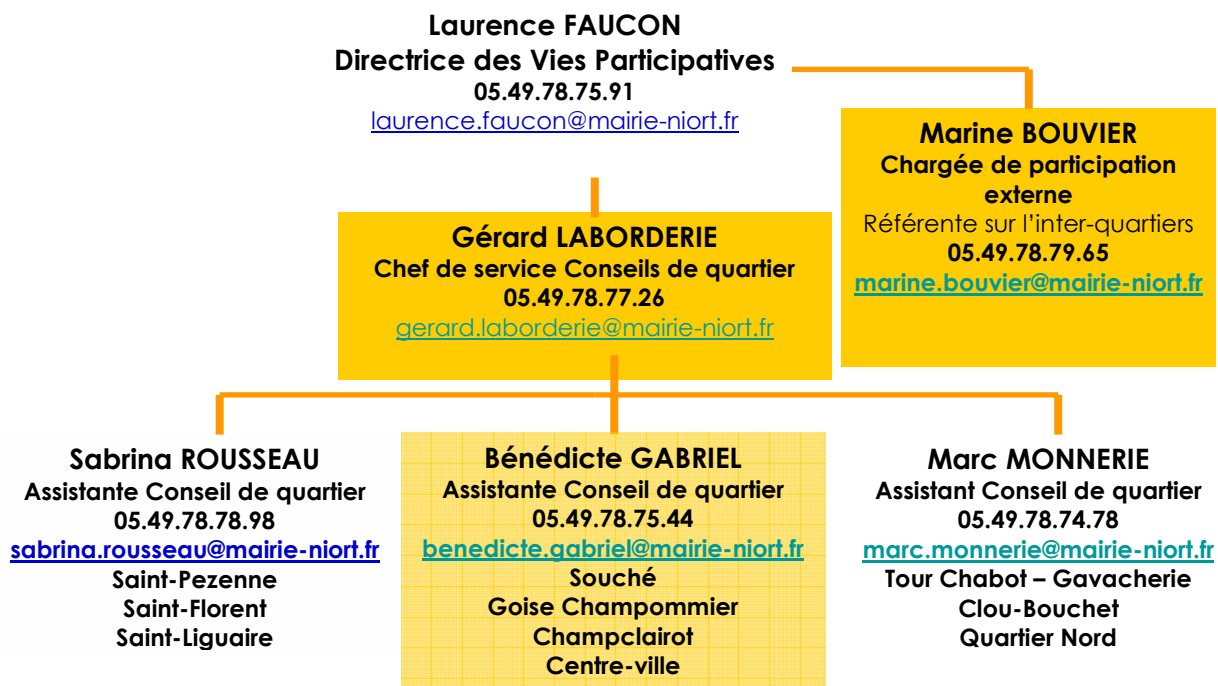
- 1. Ouverture du conseil par Annie COUTUREAU, co-présidente élue.**
- 2. Bref rappel des actions et dossiers conduits de 2008 à 2011**
- 3. Rappel du fonctionnement général des conseils par Jacques TAPIN**
- 4. Élection du (de la) coprésident(e) habitant(e)**
- 5. Élection des membres du bureau**
- 6. Désignation des représentants dans les commissions inter quartiers**
- 7. Définition des commissions et/ou groupes de travail**
- 8. Désignation des membres des commissions et/ou groupes de travail**

-----



## **1. OUVERTURE DU CONSEIL PAR ANNIE COUTUREAU, CO-PRESIDENTE ELUE**

- Accueil des conseillers
- Présentation Service des Conseils de quartier.



Pour le Conseil de quartier Centre-ville, les interlocuteurs privilégiés sont :

1. Bénédicte GABRIEL, assistante du Conseil de quartier
2. Gérard LABORDERIE, responsable du pôle Conseils de quartier

- Point sur le renouvellement du Conseil de quartier Souché
  - Nombre de conseillers : ..... 22
  - Nombre d'élus : ..... 5
  - Anciens conseillers : ..... 15, soit : 68 %
  - Nouveau conseillers : ..... 7, soit : 32 %

Sur l'ensemble de la ville, les 9 conseils de quartier comptabilisent 300 membres.

Le Conseil de quartier de Souché est le plus petit conseil de la ville, il est encore possible de s'engager et de mobiliser des nouvelles recrues.



## **2. BREF RAPPEL DES ACTIONS ET DOSSIERS CONDUITS DE 2008 A 2011**

### **Investissement 2008-2011 – Patrimoine bâti**

<b>Année</b>	<b>Objet</b>	<b>Financement Conseil de quartier</b>	<b>Budget général</b>	<b>total</b>
2009	Réhabilitation du club house : reprise de la toiture et peintures en intérieur et extérieur	20 000 €		20 000 €
2010	Rénovation de la grande salle du Centre socioculturel de Souché	17 600 €	10 000 €	27 600 €
2010	Rénovation intérieure et extérieure des vestiaires du Stade Jean Adolphe (+ réhabilitation de la buvette)	82 000 €	3 000 €	85 000 €

### **Investissement 2008-2011 – Espaces publics**

<b>Année</b>	<b>Localisation</b>	<b>Objet</b>	<b>Financement Conseil de quartier</b>	<b>Budget général</b>	<b>Total</b>
2009	Rue du Sableau	Sécurisation du cheminement piétons	3 000 €		3 000 €
2009	Tout le quartier	Pose de poubelles sur plusieurs lieux	2 500 €		2 500 €
2010	Rue André Gide	Réhabilitation de l'éclairage sur la rue	30 000 €		30 000 €
2011	Rue de Souché - Aéroport	Projet d'aménagement 1ère phase : - Implantation stationnement alterné sur toute la rue - Sécurisation des abords de l'école primaire Mermoz - Aménagement du carrefour avec la rue de Bellune et le pont SNCF	82 000 €		82 000 €
2011	Rue Chiron Courtinet	Sécurisation des abords du Collège G. Philippe	18 000 €	17 000 €	35 000 €



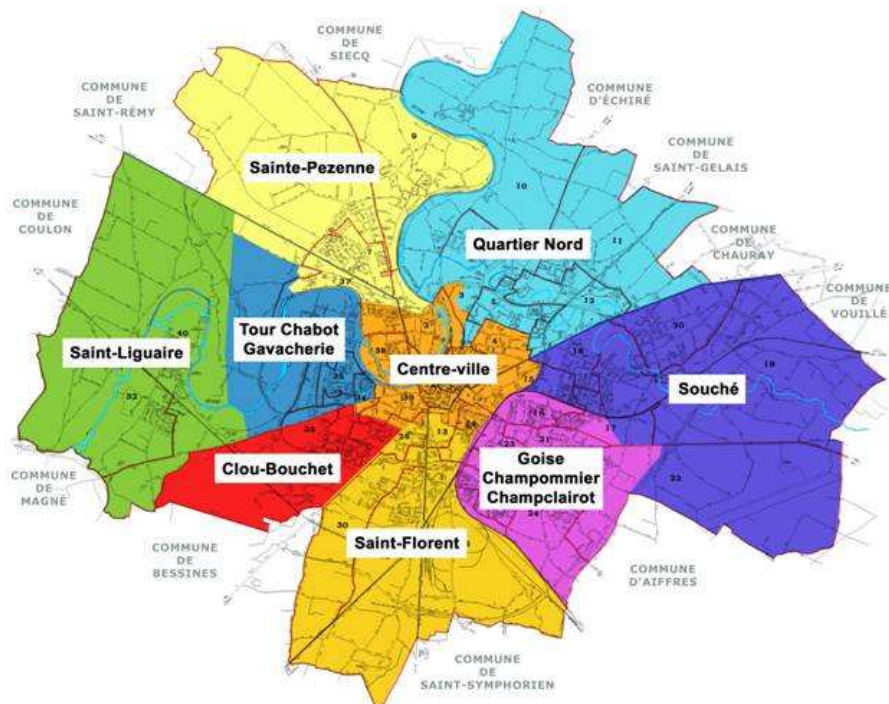
## Fonctionnement 2008-2011

Année	Thème	Objet	Financement Conseil de quartier
Depuis 2009	Environnement	<b>Participation à la mise en place du Pédibus à l'École primaire Mermoz</b>	
2009	Culture	<b>2 temps forts :</b> - Animation pour la fête de la Musique à l'Espace Lambon en partenariat avec le CSC de Souché (juin 2009) - Veillée contes au Fief Chapon (été 2009)	1 000 €
2010	Culture	<b>Projet Téciverdi « Aux Arbres Souchéens! » en 3 volets :</b> l'arbre à musiques, l'arbre à histoires et l'arbre à palabres	10 300 €
2011	Régie Voirie	Participation aux dépenses afférentes aux petites demandes d'entretien de voirie	5 000 €
2011	Environnement	<b>Projet de valorisation des cheminements piétons sur le quartier</b> (projet en cours de réalisation)	5 000 €
2011	Culture	<b>Projet multipartenarial et multiculturel de l'Espace Lambon :</b> - Concert (23 mars) - Exposition (du 28 mai au 19 juin) - Fête de quartier au Lambon (19 juin) - mise en place d'un wiki de quartier (fin 2011)  + Animation musicale (fanfare) au vide grenier du CSC de Souché	1 500 € 5 000 € 11 000 €

Pour information, J. TAPIN indique que sur l'ensemble de la ville, les crédits d'investissement ont été utilisés à hauteur de 95%, soit 851 000 €. Les crédits de fonctionnement ont été mobilisés à hauteur de 160 000 €, soit environ 35%. C'est la raison pour laquelle, ils seront certainement amenés à diminuer en 2012 (a priori de moitié, soit 25 000 € par quartier).

## 2. RAPPEL DU FONCTIONNEMENT GENERAL DES CONSEILS PAR JACQUES TAPIN

### Plan de la ville de Niort – Conseils de quartier



## Les Conseils de quartier et leur environnement

### Un cadre réglementaire :

- La loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002
- La charte des conseils

### Le conseil municipal :

- Donne les orientations stratégiques
- Consulte sur les grands projets
- Réalise l'arbitrage final

### Les 9 conseils de quartier

- Contributeurs par leur connaissance du quartier et leur expertise d'usage
- Relais pour les demandes des habitants dans le respect de l'intérêt général
- Initiateurs de projets et consultés sur les projets municipaux

### Les services municipaux de la ville :

- Instruction et étude des demandes
- Présentation des projets de la ville

### Le service Conseils de Quartier :

- Gestion administrative et soutien logistique des Conseils
- Coordination des actions et suivi de l'instruction des dossiers
- Contact privilégié des conseillers

## Le fonctionnement des Conseils de quartier

**Leur composition :** Toutes les personnes volontaires travaillant ou résidant dans le quartier et âgées de 16 ans minimum.

**Leurs missions :** Ils élaborent des projets, proposent si besoin l'engagement des crédits délégués et demeurent l'espace d'information privilégié sur les politiques publiques.

**Les réunions :** Elles sont publiques. Un relevé de conclusions est rédigé, envoyé à chaque conseiller et publié sur le site Internet de la Ville.

## Le fonctionnement du bureau

### **Sa composition**

- Le co-président élu
- Le co-président habitant
- 4 à 6 conseillers volontaires élus par le conseil de quartier

**Ses missions :** Il se réunit avant chaque conseil pour préparer l'ordre du jour, suivre les dossiers et demander l'intervention d'élus, experts ou techniciens si un sujet le nécessite.

## Un budget participatif

La différenciation des crédits permet d'agir, de concrétiser des projets diversifiés et d'étendre la capacité d'action du conseil, agir sur différentes thématiques. C'est la raison pour laquelle les Conseils de quartier sont dotés de :

- crédits d'**investissement**: gestion du cadre de vie et de l'aménagement :



- Espaces publics : espaces verts, aires de jeux, propreté, voirie, stationnement, éclairage public, signalisation.
- Patrimoine bâti : bâtiments municipaux, équipement
- Déplacements et mobilité
  - crédits de **fonctionnement** : lien social et vie des quartiers : formation, communication, culture, événements, solidarité, développement.

## Les commissions et groupes de travail

### **Leur composition :**

- Tous les conseillers volontaires sur une thématique ou un projet particulier.
- Les thèmes et la dénomination sont définis en fonction des préoccupations du Conseil et des dossiers en cours.

### **Leur rôle :**

- Suivre et traiter les demandes et les projets exprimés en conseil, en oeuvrant pour l'intérêt général.
- Force de proposition, élaboration de cahiers des charges, recherche de partenaires

### **Les réunions :**

- Les commissions et groupes de travail se réunissent de manière autonome.
- Le nombre de réunions varie en fonction des projets et de leur temporalité.

## Les commissions inter quartiers

### **Leur composition :** 2 à 3 représentants par quartier

**Leur rôle :** Elles sont constituées autour de thématiques transversales à tous les quartiers. Elles peuvent être pérennes si la thématique est inhérente à la ville (par exemple : la commission « Partage de la rue et mobilité ») ou temporaire le temps de mener un projet (par exemple : la commission inter quartier « Téciverdi »).

**Les réunions :** Elles se réunissent en fonction des besoins et des actions à mener, environ 3 à 4 fois par an.

## Le Comité Consultatif Inter Quartier (CCIQ)

**Sa composition :** Il réunit les co-présidents élus et habitants des conseils, des élus thématiques, des membres de la DG et des services.

### **Son rôle :**

- Assurer le suivi et la mutualisation de l'activité des CQ en prenant en compte la cohérence entre les projets de quartier et projet de la ville.
- Veiller à la mise en œuvre de la charte des conseils de quartier et à ses adaptations éventuelles.
- Contribuer à l'évaluation des actions réalisées.

**Les réunions :** Entre 3 à 4 fois par an, en fonction des nécessités.

## La co-présidence



Le co-président élu : représentant de l'équipe municipale.

Le co-président habitant : représentant des habitants.

**Leur rôle :**

- Assure la transparence au sein des conseils.
- Garantit le respect du processus démocratique.
- Assure la coordination et le suivi des réunions du Conseil, du bureau et des commissions.

**3. ELECTION DU (DE LA) CO-PRESIDENT(E) HABITANT(E)**

Appel à candidature(s) :

Candidat 1 : Dominique GALLO

16 votants : 15 pour, 1 abstention.

**Dominique GALLO** est élu co-président habitant.

**4. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU**

**Appel à candidatures :**

1. Michel FENIOUX
2. Philippe GUILLEMOTEAU
3. Yann SIOHAN
4. Marie-France PERRON
5. Damien PETIT
6. Valérie UZANU

Les 6 candidatures sont validées par le Conseil de quartier à l'unanimité.

**5. DEFINITION DES COMMISSIONS-GROUPES DE TRAVAIL - DESIGNATION MEMBRES**

Rappel des dossiers ou sujets de réflexion en cours ou à venir :

- Groupe de travail rue de Souché / Aéroport
- Lien social/Vivre ensemble ?
- Environnement/écologie/biodiversité?
- Culture/animation?
- Espaces publics (voirie – espaces verts ...)

Les commissions – groupes de travail retenus :

**1. Commission culture (animation WIKI, Esp. Lambon, vivre ensemble, lien social)**

- Ph GUILLEMOTEAU \*
- Aimée RANGEARD
- Laurent SIRE
- Ludovic RIVIERE
- Yann SIOHAN
- Anne-Marie IMBERT
- Yvon BRUNET
- Dominique GALLO
- Marie-France PERRON

**2. Commission développement durable (Environnement, patrimoine, cadre de vie, centre-bourg)**

- Marie-France PERRON \*
- Aurélien SALMON
- Valérie UZANU
- Joël CUEILLE
- Ph GUILLEMOTEAU
- Dominique GALLO



→ Jean-Philippe ROUSSEAU

### **3. Commission Espaces publics**

- Paul BERTHOME
- Joël CUEILLE
- Damien PETIT
- Michel BOURDEAU
- Michel FENIOUX \*
- Gilles BRUNET
- Alain CHAUVET
- Aurélien SALMON

#### **dont Groupe de travail Rue de Souché / Aéroport**

- tous les membres de la commission espaces publics
- Valérie DUPIN
- Valérie UZANU

### **4. Vallée Guyot**

- Paul BERTHOME
- Michel FENIOUX
- Marie-France PERRON
- Aimée RANGEARD
- Aurélien SALMON

D'ici 2024, il est envisagé de créer un nouveau quartier sur la vallée Guyot, à proximité de l'avenue de Limoges. 1200 logements vont sortir de terre à l'est de la ville dans la vallée Guyot : un quartier tout neuf, capable d'accueillir environ 2.700 nouveaux arrivants, sur une zone actuellement composée de friches et de terres agricoles entre l'avenue de Limoges et la voie ferrée d'ouest en est et de Champclairot jusqu'aux abords de la rocade Est du nord au sud. La naissance de ce nouveau quartier est prévue pour 2015. Les constructions s'étaleront jusqu'à 2024.

En interne, les services de la mairie, en lien avec les services de la CAN, réfléchissent à la mise en œuvre de ce projet d'envergure. Dans un second temps, ce sont les habitants, des quartiers limitrophes, mais aussi des Niortais voire des populations hors de Niort qui seront sollicités. La ville envisage de faire de la vallée Guyot un secteur exemplaire en matière de quartier durable.

## **6. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DANS LES COMMISSIONS INTER QUARTIER**

### ***Rappel des projets inter quartiers :***

- Téciverdi : participation des quartiers et des habitants aux évènements du festival
  - D PETIT
  - P GUILLEMOTEAU
  - D GALLO
  - V UZANU

- Développement durable et Agenda21 : contribution des quartiers aux projets et actions de Développement durable
  - MF PERRON

- Projet de mémoire ouvrière : une commission Inter quartiers a été créée pour conduire ce projet qui a pour but de collecter les souvenirs d'ancien(ne)s ouvrier(e)s qui ont travaillé dans les usines niortaises (Chamoiseries, Marot, Erna Boinot, Rougier)
  - P GUILLEMOTEAU

- Mobilité et partage de la rue : réflexion sur les modes de transport et leur cohabitation. Une commission Inter quartiers existe également.
  - D PETIT
  - V DUPIN
  - M BOURDEAU







□ Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) : concertation et réflexion partagée sur la ville de demain.

- M BOURDEAU
- A SALMON
- P GUILLEMOTEAU

## **7. DATES DES PROCHAINES REUNIONS**

### ***Réunions de bureau (CSC Souché) :***

- **Jeudi 2 février 2012, à 18h30**
- **Jeudi 31 mai 2012, à 18h30**

### ***Réunions du conseil de quartier (CSC) :***

- **Jeudi 23 février 2012, à 20h**
- **Mardi 26 juin 2012, à 20h**

### ***Réunion GT Souché / Aéroport :***

- **Jeudi 5 janvier, 18h30 CSC Souché**

### ***Téciverdi quartiers :***

- **14-15 avril : Clou-Bouchet – Centre ville –Nord**
- **12-13 mai : Ste Pezenne – St Liguair – TCG**
- **1-3 juin : GCC – Souché – St Florent**

### ***Téciverdi ville :***

- **vendredi 29-samedi 30 juin et dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2012.**

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

*- Plusieurs riverains de l'allée Thérèse Peltier souhaitent savoir quand leur rue sera prise en charge par la municipalité, étant pour le moment une voie privée. L'ensemble des riverains s'est accordé pour effectuer la demande de transfert de leur voie privée au domaine public.*

Réponse de J. TAPIN : la municipalité et les agents présents ne disposent pas de la réponse mais vont contacter les services concernés.

**La séance est levée à 23h.**

